Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB**
**Feuille officielle suisse du commerce FOSC**
**Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC**
**Swiss Official Gazette of Commerce SOGC**

**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce
**Sous-rubrique:** Mutation
**Date de publication:** SHAB 25.11.2021
**Numéro de publication:** HR02-1005342881

**Entité de publication**
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

# Mutation Poulet 22 SNC, Satigny, nouveau Poulet 22 SARL, Meyrin

Poulet 22 SARL
Rue des Arpenteurs 12
1217 Meyrin

Jusqu'ici
Poulet 22 SNC
chemin de Pré-Gentil 1
1242 Satigny

Poulet 22 SNC, à Satigny, CHE-256.618.609 (FOSC du 25.08.2017, p. 0/3716101). Transformation: La société en nom collectif a été transformée en société à responsabilité limitée conformément au projet de transformation du 11.11.2021 et bilan au 31.07.2021, présentant des actifs de CHF 123'261 et des passifs envers les tiers de CHF 102'261, contre attribution aux associés de 21 parts sociales de CHF 1'000. Nouvelle forme de droit: société à responsabilité limitée. Nouvelle raison sociale: Poulet 22 SARL. Nouveau siège: Meyrin, Rue des Arpenteurs 12, 1217 Meyrin. Nouveau but: l'exploitation de tous établissements publics (cafés, bars, restaurants, etc.); et toutes activités dans le domaine de l'alimentation et de l'organisation d'évènements. La société peut faire, soit pour son compte soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son but social. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 21'000. Organe de publication : Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Statuts du 11.11.2021. Associés-gérants: Favre Killian, président, Bühler Laszlo Attila Serge et Krähenbühl Arthur, chacun pour 7 parts de CHF 1'000, lesquels continuent de signer collectivement à deux. Selon déclaration du 11.11.2021, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 28273 du 22.11.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 164, Date: 25.08.2017

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève